

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05598

Numéro SIREN : 851 418 657

Nom ou dénomination : PNEVMA

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2021 sous le numéro de dépôt 58019

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES 2020

La société PNEVMA SAS, représentée par son représentant légal Jules Behar, Président :

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par les associés.

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à : Jules Behar, PNEVMA SAS, 1 rue du Midi, 92200 Neuilly sur Seine, RCS 832 382 055 Nanterre.

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'B' followed by a long horizontal stroke.

BILAN

	ACTIF			Pas d'exercice N-1
	Exercice clos le 31/12/2020 (19 mois)			
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorp. : Fonds commercial				
Immobilisations incorp. : Autres				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total I : Actif immobilisé				
Stocks - Matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stocks - Marchandises				
Av. et Ac. versés sur commandes				
Créances : Clients et comptes rattachés				
Créances : Autres	54		54	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	130 735		130 735	
Charges constatées d'avance				
Total II : Actif circulant	130 789		130 789	
Total général (I + II)	130 789		130 789	

PASSIF		
	Exercice clos le 31/12/2020 (19 mois)	Pas d'exercice N-1
	Net	Net
Capital social ou individuel	25 900	
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-409	
Provisions réglementées		
Total I : Capitaux propres	25 491	
Total II : Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	105 298	
Produits constatés d'avance		
Total III : Dettes	105 298	
Total général (I + II + III)	130 789	

DÉTAIL DES COMPTES

BILAN SIMPLIFIÉ			
	Exercice clos le 31/12/2020 (19 mois)	Pas d'exercice N-1	Variation
			En valeur En %
Actif			
Actif circulant			
Créances - Autres	53.99		53.99
44566000 TVA déductible sur autres biens et services	53.99		53.99
Disponibilités	130 735.20		130 735.20
51200000 Crédit Mutuel	130 735.20		130 735.20
Total II	130 789.19		130 789.19
Total général (I + II)	130 789.19		130 789.19

BILAN SIMPLIFIÉ				
	Exercice clos le 31/12/2020 (19 mois)	Pas d'exercice N-1	Variation	
			En valeur	En %
Passif				
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	25 900.00		25 900.00	
10100000 Capital	1 000.00		1 000.00	
10410000 Prime d'émission d'actions	24 900.00		24 900.00	
Résultat de l'exercice	-408.79		-408.79	
Total I	25 491.21		25 491.21	
Dettes				
Autres dettes	105 297.98		105 297.98	
455Alain Compte courant associé Alain	297.98		297.98	
455Jules Compte d'associé Jules	105 000.00		105 000.00	
Total III	105 297.98		105 297.98	
Total général (I + II + III)	130 789.19		130 789.19	

Annexe Comptable

La société PNEVMA dont l'objectif est la prise de participation et le conseil aux entreprises n'a pas eu d'activité opérationnelle durant son premier exercice.

Approbation des comptes de l'exercice 2020

L'an 2021, le 6 mai, à 11 heures, les associés de la société PNEVMA, société par actions simplifiée au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 851 418 657 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société, au 1 rue du Midi, 9200 Neuilly sur Seine. Les associés présents possèdent 100% des actions.

Le Président, Jules Behar, après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2020, soumet au vote les décisions ci-après relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
- L'affectation du résultat

Première résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 et se soldant par une perte de 408,79 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Deuxième décision :

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 408,79 euros au compte report à nouveau.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'ensemble des associés.

Pour Jules Behar



Pour Alain Behar

